

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2017**  
**A AUREILLE**

**Présents :**

Mmes et MM. Gilles BASSO, Patrice BLANC, Maryse BONI, Christian BONNAUD, Marie-Pierre CALLET, Michel CAVIGNAUX, Hervé CHERUBINI, Pascal DELON, Yves FAVERJON, Michel FENARD, Guy FRUSTIE, Gérard GARNIER, Régis GATTI, Laurent GESLIN, Jacques GUENOT, Jacques JODAR, Chantal LEMOIGNE, Pascale LICARI, Jean MANGION, Gisèle PERROT-RAVEZ, Jack SAUTEL, Denise VIDAL, Jean-Louis VILLERMY et Bernard WIBAUX.

**Excusés :**

Mmes et MM. Nadia ABIDI, Danièle AOUN, Danièle COSTABELLO, Pierre GUILLOT, Françoise JODAR, Patricia LAUBRY, Henri MILAN et Aline PELISSIER.

**Procuration :**

- de Mme Pascale ALBERTOS à M. Pascal DELON ;
- de M. Michel BONET à M. Hervé CHERUBINI ;
- de M. René FONTES à M. Bernard WIBAUX ;
- de Mme Christine GARCIN-GOURILLON à M. Jack SAUTEL ;
- de M. Stéphan GUIGNARD à M. Yves FAVERJON ;
- de Mme Inès PRIEUR DE LA COMBLE à M. Jean MANGION ;
- de Mme Alice ROGGIERO à M. Patrice BLANC ;
- de M. Benoît VENNIN à Mme Pascale LICARI.

**ORDRE DU JOUR**

**1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur Laurent GESLIN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

**2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2017**

Le procès-verbal du Conseil communautaire en date du 24 novembre 2017 a été voté à l'unanimité des voix.

**3. DECISIONS PRISES PAR LE MONSIEUR LE PRESIDENT**

Monsieur le Président a présenté au Conseil communautaire les décisions suivantes :

- **Décision n° 107/2017** relative à l'avenant au contrat de prévoyance pour les agents de droit privé de la Régie de l'eau et la Régie de l'assainissement avec la société Gresham ;
- **Décision n° 108/2017** relative à l'avenant n° 1 au contrat de vérification périodique des installations et équipements techniques avec Bureau Veritas ;
- **Décision n° 109/2017** relative au contrat de location saisonnière avec la société Blachère Illumination pour la fourniture d'illuminations de Noël sur la zone d'activité de la Gare à Saint Rémy de Provence ;
- **Décision n° 110/2017** relative à la convention d'adhésion au pôle santé avec le CDG 13 pour la mise en place des prestations du service Prévention et Sécurité au Travail à la CCVBA ;
- **Décision n° 111/2017** relative aux conventions portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'implantation de points de collecte des sapins de Noël ;
- **Décision n° 112/2017** relative à l'attribution du marché de travaux d'extension du réseau exutoire de la station d'épuration de Mouriès ;
- **Décision n° 113/2017** relative à l'attribution du marché de travaux de couverture des bassins de séchage de la station d'épuration d'Aureille ;
- **Décision n° 114/2017** relative au contrat de services « marches-securises.fr » pour la dématérialisation des procédures de marchés publics avec la société Berger Levraut ;

- **Décision n° 115/2017** relative à l'abrogation de la décision n° 100-2017 relative à la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Fontvieille portant sur la mise à disposition de service - service mécanique ;
- **Décision n° 116/2017** relative à l'abrogation de la décision n° 101-2017 relative à la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Mouriès portant sur la mise à disposition de service - service mécanique ;
- **Décision n° 117/2017** relative à l'attribution des marchés d'assurances à la société SMACL Assurances ;
- **Décision n° 118/2017** relative à la convention de partenariat entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et le Parc Naturel Régional des Alpilles pour une action éducative autour de l'amande ;
- **Décision n° 119/2017** relative à la convention de Gestion Transitoire des Contrats CITEO (Barème F et papier) et des reprises de matériaux pour les Communes de Saint-Rémy de Provence et Eygalières avec Sud Rhône Environnement.

#### 4. DELIBERATION N° 196/2017 - INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **de prendre acte** de l'installation de Madame Danièle COSTABELLO comme conseillère communautaire en remplacement de Madame Anne SOURDON, démissionnaire ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à exécuter cette délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Par : **POUR** : 29 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### 5. DELIBERATION N° 196/2017 - APPROBATION DES CONDITIONS DU RETRAIT DE LA COMMUNE D'EYGALIERES DU SIVOM DURANCE ALPILLES - DETERMINATION DES CONDITIONS FINANCIERES ET PATRIMONIALES - COMPETENCE EAU POTABLE

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **approuver** la répartition de l'actif et du passif proposée pour la compétence eau par la Commune d'Eygalières et le SIVOM Durance-Alpilles ;
- **demander** au SIVOM et à la Commune d'Eygalières de passer les écritures comptables de sortie de l'actif pour l'un et de réintégration de l'actif pour l'autre avant mise à disposition à la Communauté de communes ;
- **autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Par : **POUR** : 29 voix - unanimité des suffrages exprimés.

#### 6. DELIBERATION N° 197/2017 - PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS ET EQUIPEMENTS AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE POUR LA COMMUNE D'EYGALIERES

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **approuver** le contenu du procès-verbal de mise à disposition des biens et équipements affectés à l'exercice de la compétence eau potable de la Commune d'Eygalières ;
- **dire** que cette délibération sera notifiée à la Commune d'Eygalières et sera soumise à délibération de son Conseil municipal ;
- **autorise** le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens et équipements affectés à l'exercice de la compétence eau potable ;
- **autorise** le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Par : **POUR** : 29 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## 7. DELIBERATION N° 198/2017 - DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE D'EYGALIERES DU SIVOM DURANCE-ALPILLES POUR LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **solliciter** le retrait de la Commune d'Eygalières du SIVOM Durance –Alpilles pour la compétence eau ;
- **demander** au SIVOM Durance –Alpilles et à ses Communes membres de prendre acte du souhait du retrait de la Commune et de la Communauté de communes et de se prononcer sur cette demande ;
- **préciser** que les modalités de répartition d'actif et de passif devront faire l'objet de délibérations concordantes de la Commune et du SIVOM avant reprise par la voie de mise à disposition auprès de la Communauté de communes.

Par : **POUR** : 29 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## 8. DELIBERATION N° 199/2017 - HARMONISATION DES TARIFS D'EAU POTABLE SUR LA PERIODE 2018-2020

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **acter** le principe d'une harmonisation progressive sur trois ans des tarifs du service public d'eau potable pour les communes en régie et les communes en délégation de service public ;
- **acter** les nouveaux tarifs d'assainissement sur la période 2018-2020 ;
- **d'adopter** les tarifs d'eau et d'assainissement et leur évolution sur la période 2018 à 2020 tels que présentés en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Les tarifs applicables sont présentés dans le tableau joint en annexe de la présente délibération.

Par : **POUR** : 29 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## 9. DELIBERATION N° 200/2017 - REPONSE A L'APPEL A PROJETS DE L'AGENCE DE L'EAU « CONNAITRE LES EMISSIONS DE MICRO POLLUANTS DES STATIONS D'EPURATION »

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **solliciter** l'aide de l'Agence de l'eau au taux maximum et sur une base subventionnable de 17 350 € HT pour la réalisation de campagnes d'analyses de micropolluants sur la station d'épuration de Saint Rémy de Provence dans le cadre de l'appel à projets « Connaître les émissions de micro polluants des stations d'épuration » ;
- **préciser** que la CCVBA supportera au minimum 30% d'autofinancement de chacune de ces opérations ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR** : 29 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## 10. DELIBERATION N° 201/2017 - DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **solliciter** l'aide de l'Agence de l'eau au taux maximum et sur une base subventionnable de 18 520 € HT pour la mise en place d'un débitmètre sur déversoir d'orage à Maussane les Alpilles ;
- **préciser** que la CCVBA supportera au minimum 30% d'autofinancement de chacune de ces opérations ;
- **autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR** : 29 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## 11. DELIBERATION N° 202/2017 - BUDGET GENERAL CCVBA - DECISION MODIFICATIVE N° 2017-4 - PLAN COMPTABLE M14 DEVELOPPE - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **voter** la décision modificative n° 2017-4 de l'année 2017 :
  - par nature et au niveau des chapitres globalisés pour la section de fonctionnement ;
  - par nature et au niveau des chapitres pour la section d'investissement avec les chapitres "opérations d'équipement".
- **adopter** la décision modificative n° 2017-4 relative à l'exercice comptable 2017 du budget général de la CCVBA, telle qu'elle a été présentée ci-dessus par Monsieur le Président.

Par : **POUR** : 32 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## 12. DELIBERATION N° 203/2017 - BUDGET ANNEXE REGIE - SERVICE EAU DE LA CCVBA - DECISION MODIFICATIVE N° 2017-3 - PLAN COMPTABLE M49 DEVELOPPE - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **voter** la décision modificative n° 2017-3 de l'année 2017 :
  - par nature et au niveau des chapitres globalisés pour la section d'exploitation ;
  - par nature et au niveau des chapitres pour la section d'investissement.
- **adopter** la décision modificative n° 2017-3 relative à l'exercice comptable 2017 du budget annexe Régie - service eau de la CCVBA telle qu'elle a été présentée ci-dessus par Monsieur le Président.

Par : **POUR** : 32 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## 13. DELIBERATION N° 204/2017 - BUDGET ANNEXE DSP - SERVICE EAU DE LA CCVBA - DECISION MODIFICATIVE N° 2017-2 - PLAN COMPTABLE M49 ABREGE - ANNEE 2017

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **voter** la décision modificative n° 2017-2 de l'année 2017 :
  - par nature et au niveau des chapitres globalisés pour la section de fonctionnement ;
  - par nature et au niveau des chapitres pour la section d'investissement.
- **adopter** la décision modificative n° 2017-2 relative à l'exercice comptable 2017 du budget annexe DSP - Service eau de la CCVBA telle qu'elle a été présentée ci-dessus par Monsieur le Président.

Par : **POUR** : 32 voix - unanimité des suffrages exprimés.

**14. DELIBERATION N° 205/2017 - BUDGET ANNEXE REGIE - SERVICE ASSAINISSEMENT DE LA CCVBA - DECISION MODIFICATIVE N° 2017-4 - PLAN COMPTABLE M49 DEVELOPPE - ANNEE 2017**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **voter** la décision modificative n° 2017-4 de l'année 2017 :
  - par nature et au niveau des chapitres globalisés pour la section d'exploitation ;
  - par nature et au niveau des chapitres pour la section d'investissement.
- **adopter** la décision modificative n° 2017-4 relative à l'exercice comptable 2017 du budget annexe Régie - service assainissement de la CCVBA telle qu'elle a été présentée ci-dessus par Monsieur le Président.

Par : **POUR** : 32 voix - unanimité des suffrages exprimés.

**15. DELIBERATION N° 206/2017 - BUDGET ANNEXE DSP – SERVICE ASSAINISSEMENT DE LA CCVBA - DECISION MODIFICATIVE N° 2017-2 - PLAN COMPTABLE M49 ABREGE - ANNEE 2017**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **voter** la décision modificative n° 2017-2 de l'année 2017 :
  - par nature et au niveau des chapitres globalisés pour la section de fonctionnement ;
  - par nature et au niveau des chapitres pour la section d'investissement.
- **adopter** la décision modificative n° 2017-2 relative à l'exercice comptable 2017 du budget annexe DSP – Service assainissement de la CCVBA telle qu'elle a été présentée ci-dessus par Monsieur le Président.

Par : **POUR** : 32 voix - unanimité des suffrages exprimés.

**16. DELIBERATION N° 207/2017 - BUDGET ANNEXE REGIE - SERVICE TOURISME DE LA CCVBA - DECISION MODIFICATIVE N° 2017-4 - PLAN COMPTABLE M4 - ANNEE 2017**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **voter** la décision modificative n° 2017-4 de l'année 2017 :
  - par nature et au niveau des chapitres globalisés pour la section d'exploitation ;
  - par nature et au niveau des chapitres pour la section d'investissement.
- **adopter** la décision modificative n° 2017-4 relative à l'exercice comptable 2017 du budget primitif annexe Régie - Service tourisme de la CCVBA telle qu'elle a été présentée ci-dessus par Monsieur le Président.

Par : **POUR** : 32 voix - unanimité des suffrages exprimés.

**17. DELIBERATION N° 208/2017 - RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 - BUDGET ANNEXE - ZA LES TREBONS 2- AUREILLE - BUDGET ANNEXE ZA LES GRANDES TERRES 2-EYGALIERES**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **prendre acte** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) concernant les budgets annexes ZA Les Trébons à Aureille et ZA les Grandes Terres à Eygalières.

## **18. DELIBERATION N° 209/2017 - DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT - DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **de solliciter** l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux selon le plan de financement ci-dessus exposé ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Par : **POUR** : 32 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## **19. DELIBERATION N° 210/2017 - Attribution du marché public à procédure adaptée portant sur les travaux de renouvellement du réseau et des branchements d'assainissement du Mas des Molières à Paradou**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **de prendre acte** de la proposition de la Commission MAPA du 30 novembre 2017 ;
- **d'attribuer** le marché public à procédure adaptée portant sur les travaux de renouvellement du réseau et des branchements d'assainissement du Mas des Molières à Paradou à la société BRONZO TP domiciliée Agence de La Ciotat – ZI Athelia 1 – 13600 LA CIOTAT pour un montant de 228 496,00 € HT.
- **d'autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à signer le marché ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier ;
- **de préciser** que les crédits relatifs à ces dépenses sont inscrits au budget annexe DSP assainissement CCVBA - chapitre 23 - article 2315.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## **20. DELIBERATION N° 211/2017 - MISE EN PLACE DU RIFSEEP POUR LES AGENTS DU CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES ET DES AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX ET LES AGENTS DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **d'instaurer** le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel selon les modalités définies ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à fixer par arrêté individuel le montant perçu pour chaque agent concernés ;
- **de préciser** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Communauté de communes, au chapitre 012.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## **21. DELIBERATION N° 212/2017 - MODIFICATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE DES AGENTS DE LA CCVBA**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **d'appliquer** les taux permettant de déterminer le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus au grade supérieur à la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles, en fonction des besoins des services et de la valeur professionnelle des agents, figurant dans le tableau proposé ci-dessus ;
- **de préciser** que les crédits nécessaires aux éventuelles promotions des agents sont inscrits au budget au chapitre 012 – article 64111 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, en tant que personne responsable, l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## **22. DELIBERATION N° 213/2017 - MISE EN PLACE DE LA GRILLE SALARIALE DES AGENTS DE LA REGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **d'instaurer** la grille salariale selon les modalités définies ci-dessus et selon l'annexe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, en tant que personne responsable, l'ensemble des actes à intervenir à cet effet ;
- **de préciser** que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets annexes « Régie - service eau CCVBA » et « Régie – service assainissement CCVBA », au chapitre 012.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## **23. DELIBERATION N° 214/2017 - TOURISME – DEGREVEMENTS DE TAXE DE SEJOUR**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **prononcer** le dégrèvement de la taxe de séjour pour les structures citées dans l'annexe jointe à la présente délibération pour un montant de 78 203,96 euros.
- **autoriser** Monsieur le Président à signer, en tant que personne responsable toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces dépenses ;
- **préciser** que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2017 de la CCVBA en section de fonctionnement au chapitre 014 - article 7398 - fonction 95.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

## **24. DELIBERATION N° 215/2017 - AVIS SUR UNE DEMANDE DE DEROGATION D'OUVERTURE DOMINICALE D'UN COMMERCE DE DETAIL SUR LA COMMUNE DE SAINT ETIENNE DU GRES**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **de donner** un avis favorable pour la demande de dérogation d'ouverture dominicale du commerce Pallas Cuir pour l'année 2018 aux dates susmentionnées.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

**25. DELIBERATION N° 216/2017 - CONVENTION AVEC TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION POUR LA GESTION DES CONTRATS DE TRAITEMENT DES DECHETS LIES AU QUAÏ DE TRANSFERT D'EYRAGUES**

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **d'approuver** la convention de gestion des contrats de traitement des déchets liés au quai de transfert d'Eyragues avec Terre de Provence Agglomération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que l'ensemble des pièces relatives à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR** : 30 voix - unanimité des suffrages exprimés.

La séance a été levée à 19h30.

Le Président  
Hervé CHERUBINI

